



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du recteur

Créteil, le 7 juin 2023

Affaire suivie par :
Référénte académique
Grande pauvreté et réussite scolaire
Elisabeth Farina-Berlioz
ce.93daa@ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Service académique des bourses
Ouda BERRADIA
Tél : 01.64.41.27.46
Mél : ce.sab@ac-creteil.fr

Mesdames et messieurs les principales
et principaux

Pour attribution

20, quai Hippolyte-Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr
Ouda BERRADIA
Tél : 01.64.41.27.46
Mél : ce.sab@ac-creteil.fr

Mesdames les IA-DASEN du Val-de-Marne
et de la Seine-et-Marne
Monsieur l'IA-DASEN de la Seine-Seine-Denis
Mesdames, Messieurs les IEN
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré

Pour information

Objet : Campagne de bourse nationale de collège - année scolaire 2023-2024


Références : MENE2214583C - Circulaire du 21-9-2022 - Bulletin officiel n° 36 du 22 septembre 2022

Lors de la rentrée scolaire 2023, les élèves de CM2 poursuivront leur scolarité au collège. Cette transition constitue un changement majeur pour un élève et une étape importante pour les familles. A cette occasion **une aide financière d'État sous la forme d'une bourse leur sera accessible sur demande de leur part**. L'attribution de cette bourse a vocation à favoriser l'égalité des chances pour les élèves issus de famille rencontrant des difficultés financières. Elle est surtout un puissant levier de lutte contre le déterminisme scolaire et contribue de fait de manière significative à la persévérance scolaire.

De nombreuses familles sont ainsi susceptibles de prétendre au bénéfice de la bourse nationale de collège. Or, chaque année certaines ne formalisent pas leur demande de bourse soit par méconnaissance de l'existence de l'aide financière en raison notamment d'un déficit d'information, soit parce qu'elles s'autocensurent ou rencontrent des difficultés dans la formalisation de leur demande (fracture numérique, barrière de la langue...). C'est pourquoi, j'ai souhaité que ces dernières soient sensibilisées sur l'existence de cette aide financière **de manière systématique**. En effet, ce sera, pour les familles, la première fois qu'elles pourront avoir accès à ce droit.

Vous êtes invités à informer **l'ensemble des familles et responsables légaux dont l'enfant poursuivra sa scolarité dans le collège à compter de la sixième** en septembre 2023 en leur remettant la notice d'information jointe en annexe. Cette notice est destinée à figurer dans chaque dossier d'inscription remis par le collège.

Je sais pouvoir compter sur vous et l'équipe enseignante pour qu'ensemble nous mettions toute notre énergie afin que l'accès au droit à bourse, mesure de justice sociale, soit une réalité en tous lieux pour les futurs collégiens.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a checkmark-like flourish.

Daniel AUVERLOT

PJ : Annexe pour information aux familles